

M. PETERS: Pourriez-vous nous fournir une moyenne pour ceux que nous envoyons à l'Université de Toronto et à la Western?

M. MILLER: J'ai ici un tableau des dépenses. Le chiffre suivant a été fourni pour les universités. On estime qu'il en coûte \$1,525 par année au ministère de la Défense nationale pour faire étudier un cadet dans une université selon le plan régulier pour l'instruction des officiers. Il est à retenir que ce montant ne comprend pas les subventions versées aux universités par le gouvernement fédéral ou par les provinces ou les municipalités.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Miller, auriez-vous d'autres réponses à donner maintenant?

M. MILLER: Voici la liste des attachés des services dans différentes parties du monde. Nous avons un attaché de l'air en Belgique. Nous avons un attaché de l'armée et de l'aviation en Tchécoslovaquie; nous avons un attaché de l'air qui agit comme attaché militaire et naval en France; nous avons un attaché de l'armée et de l'aviation en Allemagne occidentale; nous avons un attaché de l'armée en Italie; nous avons un attaché de l'armée en Hollande; nous avons un attaché naval en Norvège; nous avons un attaché de l'armée et de l'aviation en Pologne; nous avons un attaché de l'air en Suède; nous avons un attaché de l'air en Turquie; nous en avons un de chaque service à Moscou; nous avons un attaché de l'armée et de l'air en Yougoslavie et nous avons un attaché de l'armée au Japon. De plus, nous avons des états-majors conjoints à Washington et à Londres et leurs membres exercent des fonctions normalement assignées à des attachés.

M. BENIDICKSON: J'allais soulever ce point pendant que nous discutons le mode régulier de formation des officiers. Les rapports annuels, le cahier blanc mis à part, fournissent des données statistiques fort utiles. Il me semble que, pour bien faire son travail, le Comité devrait avoir le dernier rapport annuel disponible. Je constate que le dernier rapport annuel porte la date de février 1957, il y a beaucoup plus d'un an, et je me demande si le rapport du ministère est sur le point d'être prêt à paraître, et si l'on ne pourrait pas en hâter la parution pour aider le Comité?

M. MILLER: Monsieur le président, le ministère de la Défense nationale n'a aucune obligation statutaire de produire un rapport annuel. Dans le passé, il y a deux ans, nous avons produit un cahier blanc et un rapport annuel. Le cahier blanc était plus à jour et renfermait moins de chiffres. Le rapport annuel était vieux d'un an quand il paraissait et, jugeait-on, constituait une répétition du cahier blanc, qui paraissait avant. Le cahier blanc de l'an dernier était le rapport annuel et le cahier blanc fondus ensemble. Or, cette année, nous n'avons pas préparé de rapport annuel, mais dans la brochure que nous vous avons remise au début, vous trouverez beaucoup des données statistiques qui figuraient d'habitude dans le rapport annuel.

M. BENIDICKSON: Je fais observer avec respect, monsieur le président, qu'à moins d'avoir été mal informé par le bureau distributeur, je ne crois pas que ce soit là l'explication que j'ai eue. Le dernier cahier blanc à paraître portait sur 1956 et 1957. Il y a une mention qu'il fut imprimé en mai 1956. Le dernier rapport annuel, le document vert, est de février 1957. En d'autres termes, il semble que ce soit le rapport annuel et non le cahier blanc qui est le plus récent rapport que nous ayons.

M. MILLER: Le document vert que vous tenez à la main renferme ce que les deux documents comprenaient auparavant.